PROVINCE SUD
NOUVELLE-CALÉDONIE

Réf : F18028.01

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud (CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. **20 34 00** - Fax **20 30 06**
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

(Articles 141-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU DEMANDEUR

* Civilité : ○ Madame ○ Monsieur

* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : _____

* Adresse de correspondance : _____

Complément d'adresse : _____

Boîte postale : _____ * Commune : _____

* Code postal et libellé : _____ * Pays : _____

* Téléphone (fixe et/ou mobile) : _____

Courriel : _____ Fax : _____

Objet de la demande

_____

_____

_____

_____

_____

- L'accès aux informations environnementales peut se faire de 4 façons :

Type de diffusion	Précisions
Consultation sur place dans les locaux de la DENV	Gratuit
Transmission par voie électronique	Gratuit
Reproduction de documents administratifs et récupération à l'accueil du centre administratif de la province Sud	Frais de reproduction (facture transmise après étude de la demande)
Reproduction de documents administratifs à transmission par courrier	Frais de reproduction et frais d'envoi (facture transmise après étude de la demande)

MODE D'ACCÈS AUX INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

(Cases à cocher)

Préciser le mode de communication souhaité :

À noter que l'administration dispose de deux mois pour instruire votre demande.

Première option	☐ Consultation sur place dans les locaux de la DENV (Centre administratif de la province Sud, 6, route des Artifices – Moselle) *En cas de réponse favorable de l'administration, au minimum deux jours avant, informer l'agent en charge de votre demande par courriel ou téléphone de la date et de l'heure souhaitées de la consultation.*
Deuxième option	☐ Transmission par voie électronique à l'adresse mail indiquée précédemment (un accusé de réception devra être renvoyé à la direction de l'environnement par email) Autre adresse mail (si différente) : _____
Troisième option	☐ Reproduction de documents *(frais de reproduction à prévoir)* : Noir et blanc Couleurs Nombre de copies : _____ _____ Je souhaite que ces documents : ◎ Me soient transmis par courrier et m'engage à renvoyer l'accusé de réception signé à la direction de l'environnement *(l'envoi des documents sera effectué après règlement par virement des frais de reproduction et d'envoi – le RIB sera transmis par l'administration après étude de la demande)* ◎ Soient mis à ma disposition à l'accueil du centre administratif de la province Sud *(la délivrance des documents sera effectuée contre paiement des frais de reproduction)*

FINALISATION DE LA DEMANDE

Je souhaite que la décision de l'administration et les courriers susceptibles de m'être adressés dans le cadre de l'instruction de ma demande me soient transmis par voie électronique à l'adresse mail indiquée ci-dessus.

◎ Oui ◎ Non

* Fait à _____, le (jj/mm/aaaa) _____

* Signature du demandeur : **Insérer une signature**

*Champs obligatoires

Envoyer

DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

Si la demande concerne la mise à disposition de documents numériques cartographiques

- Attestation relative à la mise à disposition de documents numériques cartographiques (voir page 3)

Direction de l'Environnement (DENV)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : **20 34 00** – Fax **20 30 06**
denv.contact@province-sud.nc

ATTESTATION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION DE DONNÉES NUMÉRIQUES CARTOGRAPHIQUES

Utilisateur :

Nom : Collectivité / organisme :

Sera désigné ci-après par le terme « Utilisateur »

Conditions de mise à disposition :

Cette mise à disposition de données est réalisée dans le cadre d'une concession de droits à l'utilisateur aux fins d'une exploitation strictement interne et limitée à ses besoins propres.

Toute reproduction de données est formellement interdite en dehors de ce cadre interne.

Sauf mentions contraires, les données composant les fichiers n'ont fait l'objet ni d'un traitement méthodique leur assurant une structure topologique stricte, ni d'un complètement systématique garantissant une image exhaustive et régulière du terrain.

La responsabilité de la DENV ne pourra être retenue :

- en cas d'imperfection des données ou de manque de fiabilité du produit ;
- pour défaut de compatibilité des fichiers avec le système informatique de l'utilisateur ;
- en raison d'imprécisions ou d'absences de certains composants du fichier ;
- pour tout motif autre que la défaillance reconnue du support livré. (Dans cette hypothèse, la DENV s'engage à effectuer une nouvelle livraison du même fichier).

Tout document utilisant ces données devra comporter la mention « données sources DENV – province Sud de Nouvelle Calédonie »

Tout utilisateur s'engage à faire part à la DENV de toute erreur ou incohérence qui serait relevée sur les données mises à disposition.

L'utilisateur s'engage à respecter les mentions ci-dessus.

L'utilisateur

Lu et approuvé (manuscrit) + date

Direction de l'Environnement (DENV)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : **20 34 00** – Fax **20 30 06**
denv.contact@province-sud.nc